

**RAPPORT SUR LA SITUATION DE LA  
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
GRAND PARIS SUD SEINE-ESSONNE-SENART  
EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE**

---

**ANNEE 2017**

---

# SOMMAIRE

## PREAMBULE

### LES ACTIONS ET POLITIQUES PUBLIQUES EN FAVEUR DE LA TRANSITION ENERGETIQUE

- 1 - VERS UN PLAN CLIMAT-AIR-ENERGIE TERRITORIAL DE GRAND PARIS SUD
- 2 - LE DEFIS DES FAMILLES A ENERGIE POSITIVE DE GRAND PARIS SUD
- 3 - L'ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS PAR L'ALEC SUD PARISIENNE
- 4 - DES DISPOSITIFS EN FAVEUR DE LA RENOVATION ENERGETIQUE DU BATI RESIDENTIEL
- 5 – DES ACTIONS EN DIRECTION DES ENTREPRISES
- 6 - LA STRATEGIE EN MATIERE DE CHAUFFAGE URBAIN
- 7 - LES ACTIONS EN FAVEUR D'UNE MOBILITE DURABLE
- 8 - DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS EN COMMUN SUR LE TERRITOIRE
- 10 - LES ACTIONS MENEES DANS LE DOMAINE DES DECHETS
- 11 -LE DEVELOPPEMENT DURABLE AU SEIN DES PROJETS D'AMENAGEMENT URBAIN
- 12 - ACCOMPAGNEMENT DU PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE DE LA VILLE DE DAKAR (SENEGAL)

### LES ACTIONS ET POLITIQUES PUBLIQUES EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITE ET L'AGRICULTURE

- 1 - LANCEMENT D'UN ATLAS DE LA BIODIVERSITE COMMUNAUTAIRE
- 2 – LUTTE CONTRE LA JUSSIE
- 3 - AMENAGEMENT DU CIRQUE DE L'ESSONNE
- 4 - PRESERVATION DES ESPACES NATURELS REGIONAUX
- 5 - ACCOMPAGNEMENT AU DEVELOPPEMENT D'UNE AGRICULTURE DE PROXIMITE
- 6 - EMERGENCE ET STRUCTURATION DE FILIERES LOCALES
- 7 - APPUI AUX PROJETS D'ASSAINISSEMENT DES COLLECTIVITES MAURITANIENNES ET MALIENNE PARTENAIRES

## L'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT ET AU DEVELOPPEMENT DURABLE

- 1 - LES ACTIONS D'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT ET AU DEVELOPPEMENT DURABLE
- 2 - LES VISITES DU JARDIN D'ESSENCES
- 3 - SENSIBILISATION A LA PRESERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU
- 4 - SENSIBILISATION AU TRI ET A LA PREVENTION DES DECHETS

## LA COLLECTIVITE EXEMPLAIRE

- 1 - LA GESTION ECOLOGIQUE DU PATRIMOINE NATUREL ET DES ESPACES VERTS COMMUNAUTAIRES
- 2 - LA MAITRISE DE L'ENERGIE AU SEIN DU PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE
- 3 - AMELIORATION ENERGETIQUE DE LA PISCINE DU LONG RAYAGE A LISSES
- 4 - LA REDUCTION DES IMPACTS DES DEPLACEMENTS DES AGENTS

## **PREAMBULE**

L'article 255 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement soumet les collectivités territoriales et les EPCI à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants à la présentation, préalablement au débat sur le projet de budget, d'un rapport sur la situation interne et territoriale en matière de développement durable.

Ce bilan doit porter, à la fois, sur les actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité mais également sur les politiques publiques, les orientations et les programmes mis en œuvre sur son territoire.

Le présent rapport dresse le bilan des actions et politiques publiques mises en œuvre en 2017 et contribuant à la transition écologique du territoire.

---

**LES ACTIONS ET POLITIQUES PUBLIQUES EN  
FAVEUR DE LA TRANSITION ENERGETIQUE**

---

# VERS UN PLAN CLIMAT-AIR-ENERGIE TERRITORIAL DE GRAND PARIS SUD

Lutte contre le changement  
climatique et la protection de  
l'atmosphère

## ZOOM

### Grand Paris Sud s'engage dans la démarche Cit'Ergie

Ce dispositif va permettre de dresser un état des lieux exhaustif de la politique Climat-Air-Energie de l'agglomération, mettant ainsi en évidence ses points forts et ses marges de progrès.

L'objectif est de viser la labellisation Cit'Ergie, qui récompense les collectivités qui portent une stratégie ambitieuse en matière de transition énergétique.

## LE CONTEXTE

La loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte du 15 août 2015 rend obligatoire l'élaboration de Plan Climat-Air-Energie Territoriaux (PCAET) pour les EPCI de plus de 20 000 habitants.

## LES FAITS MARQUANTS EN 2017

### ➔ Réalisation d'études constituant le diagnostic « climat – air- énergie »

Parmi les études qui doivent constituer le diagnostic du Plan Climat-Air-Energie Territorial, le bilan énergétique du territoire, l'analyse des potentialités en énergies renouvelables ainsi que le bilan des émissions de gaz à effet de serre territorial ont été réalisés en 2017.

Le diagnostic de la vulnérabilité du territoire au changement climatique a été, quant à lui, lancé à l'automne 2017. Il devra permettre d'intégrer des mesures d'adaptation au sein du programme d'actions.

Un schéma directeur des réseaux de chaleur et de froid a également été lancé fin 2017.

### ➔ L'obtention de subventions

Lauréate de l'AMI « Du PCET au PCAET », Grand Paris Sud a signé, en juin 2017, un accord partenarial avec l'Ademe permettant d'obtenir des aides financières pour mener à bien la démarche PCAET (financement d'un poste de chargé de mission, de l'étude « vulnérabilité », de l'accompagnement Cit'Ergie).

Par ailleurs, dans le cadre du Contrat d'intérêt National signé en juin 2017, une convention a été signée, en avril 2017, relative au financement de l'étude « vulnérabilité » et du schéma directeur des réseaux de chaleur.

## LES PERSPECTIVES OU PROJETS A VENIR

- ➔ Finaliser le diagnostic et définir des objectifs stratégiques
- ➔ Elaborer un programme d'actions
- ➔ Mettre en œuvre un processus de concertation des partenaires

# LE DEFI DES FAMILLES A ENERGIE POSITIVE DE GRAND PARIS SUD

Lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère

## LES OBJECTIFS

➔ A travers une opération ludique et conviviale, permettre aux familles de **réduire leurs consommations d'énergie d'au moins 8%**, uniquement par des gestes du quotidien.



## LE CONTEXTE

Le Défi des Familles à Energie Positive est un concept développé au niveau national depuis 2012.

Pour cette première édition à l'échelle de Grand Paris Sud, l'agglomération s'appuiera sur le conseiller info énergie de l'ALEC Sud Parisienne.

## LES FAITS MARQUANTS EN 2017

### ➔ Recrutement des familles pour l'édition FAEP 2017/2018

Un appel à candidatures a été lancé en septembre, largement relayé dans la presse régionale et les médias locaux.

**35 familles**, regroupées en **6 équipes**, se sont portées volontaires pour participer à ce défi qui va se dérouler entre décembre 2017 et mai 2018.

### ➔ Lancement du défi

Le **samedi 2 décembre 2017**, l'ensemble des participants a été convié à participer à l'évènement de lancement de l'opération.

Lors de ce moment convivial, les familles ont reçu toutes les informations pratiques concernant le déroulement du défi et ont également pu échanger entre elles et avec le conseiller info énergie qui va les accompagner tout au long de l'opération.

Les familles seront à nouveau réunies en mars 2018 pour un premier bilan à mi-parcours puis fin mai lors de la clôture du défi.

## LES PERSPECTIVES OU PROJETS A VENIR

➔ Poursuivre la dynamique et l'essaimage des bonnes pratiques à l'échelle de Grand Paris Sud

# L'ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS DU TERRITOIRE PAR L'AGENCE LOCALE DE L'ENERGIE ET DU CLIMAT SUD PARISIENNE

Lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère

## CHIFFRES CLES

- ➔ **226 personnes** ont été conseillées en 2017, dont **89** lors d'un **rendez-vous personnalisé**
- ➔ Une **quarantaine de copropriétés** (près de 4 000 logements) accompagnées, dont 19 de manière complète tout au long du projet de rénovation, depuis la réalisation d'un audit jusqu'aux travaux, en passant par le choix et le suivi de la maîtrise d'œuvre).

## L'ASSOCIATION

L'ALEC Sud Parisienne, association créée en 2011 sur le territoire Centre Essonne, est subventionnée par l'agglomération et constitue son « bras armé » dans la mise en œuvre d'actions de transition énergétique de proximité, parmi lesquelles l'Espace Info Energie, le défi des Familles à énergie positive et le Plan Energie Patrimoine (PEP).

## LES FAITS MARQUANTS EN 2017

### ➔ Evolution du périmètre d'intervention et des statuts

Créée sur le territoire Evry Centre Essonne, l'Agence Locale de l'Energie a fait évoluer ses statuts pour devenir l'Agence Locale de l'Energie et du Climat Sud Parisienne actant ainsi l'élargissement de son périmètre d'intervention aux 24 communes de Grand Paris Sud.

### ➔ Un Espace Info Energie au service des particuliers

Mise en service en septembre 2016 mais pleinement opérationnel en 2017, l'Espace Info Energie apporte informations et conseils gratuits, neutres et indépendants aux particuliers dans leurs projets de rénovation énergétique. Les conseils portent principalement sur des projets d'isolation du logement et sur les aides mobilisables.

En complément, des actions de sensibilisation ont été réalisées tout au long de l'année : animations « éco-gestes », balades thermiques, forum, conférence...

Enfin, l'ALEC est partenaire de l'agglomération dans l'organisation du Défi des Familles à Energie Positive.

### ➔ L'accompagnement des copropriétés

Les conseils syndicaux peuvent bénéficier de conseils sur leur projet de rénovation énergétique (cahier des charges, analyse des contrats d'exploitation de chauffage, aides financières...).

En complément de ces accompagnements personnalisés, des réunions d'information, des ateliers ainsi qu'un forum de la rénovation énergétique en copropriété ont été organisés en 2017.

### ➔ Le réseau d'échanges « Energie patrimoine »

Destiné aux élus et techniciens des villes et désormais ouvert aux 24 communes, le réseau d'échanges s'est réuni à 2 reprises en 2017 pour des visites de sites en lien avec la thématique « Valorisation énergétique des déchets ».

## LES PERSPECTIVES OU PROJETS A VENIR

- ➔ Montée en puissance de l'Espace Info Energie sur l'ensemble du territoire de Grand Paris Sud

# DES DISPOSITIFS EN FAVEUR DE LA RENOVATION ENERGETIQUE DU BATI RESIDENTIEL

Lutte contre le changement climatique  
et protection de l'atmosphère  
Cohésion sociale et solidarité entre les  
générations et entre les territoires

## LE CONTEXTE

Différents dispositifs d'aides et d'accompagnement de propriétaires ont été initiés par les ex EPCI de Grand Paris Sud, en vue de favoriser les travaux de rénovation énergétique de leur logement.

## ZOOM

### ESTIMATION DES RESTES A CHARGE DE LA COPROPRIETE LA BRUYERE (EVRY)

Cette mission, confiée à SOLIHA, permet d'une part, à la copropriété de bénéficier d'un soutien technique et d'autre part, de connaître les montants des restes à charge engendrés par l'opération de rénovation avant de s'engager dans le vote des travaux.

## LES FAITS MARQUANTS EN 2017

### ➔ Le Plan Energie Patrimoine ou PEP (Evry Centre Essonne)

**12 copropriétés** (soit **1 346 logements**) font l'objet d'un accompagnement réalisé par l'Agence Locale de l'Energie et du Climat Sud Parisienne et bénéficient d'une subvention accordée par l'agglomération.

L'année 2017 est marquée par le versement des premières aides aux copropriétés accordées au titre du PEP pour la réalisation d'audits globaux et énergétiques. En parallèle, une autre aide, relevant également du PEP, a été apportée à une copropriété d'Evry pour le calcul des restes à charges (voir Zoom).

### ➔ Le dispositif Habiter Mieux (Sénart 77)

Dispositif mis en place sur la période 2014-2017, qui a permis d'aider **100 ménages très modestes** dans la réalisation de leur travaux de rénovation énergétique.

L'opération a généré près de 1,9 M€ de travaux et permis d'atteindre **37% d'économies d'énergie** en moyenne/logts.

### ➔ L'OPAH Seine-Essonne (Seine Essonne)

L'opération s'échelonne entre 2015 et 2020. Au 1<sup>er</sup> septembre 2017, **93 logements** avaient été rénovés dans ce cadre, donnant lieu à **37% d'économies d'énergie** en moyenne.

### ➔ L'OPAH des Patios (Grigny)

Prévu entre 2016 et 2018, le dispositif vise une rénovation de **48 logements** dont 16 prochainement, avec un gain de **35% d'économies d'énergie** escomptés.

## Les perspectives ou projets à venir

- ➔ Poursuivre le travail de sensibilisation et d'information des habitants, en particulier les propriétaires en les incitant à concrétiser leur projet de rénovation énergétique
- ➔ Concernant le PEP, tirer un premier bilan de son activité et à partir de l'expérience acquise, profiter du nouveau contexte communautaire pour élargir à terme son périmètre d'intervention

# DES ACTIONS EN DIRECTION DES ENTREPRISES

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

## CHIFFRES CLES

- ➔ **160 éco-entreprises** identifiées à Grand Paris Sud, dont 16 hébergées à l'Eco-pépinière de Sénart.
- ➔ **Plus de 20 entreprises** ont bénéficié d'un accompagnement individuel en 2017
- ➔ **1 petit déjeuner** organisé dans le cadre du Club (marchés publics) en mars 2017
- ➔ **1 site internet** dédié : [ecopole-senart.fr](http://ecopole-senart.fr)

## ZOOM

### L'ECO-PEPINIERE DE SENART

Situé au centre d'un écosystème favorable à leur développement, cet équipement propose un accompagnement dédié aux créateurs et jeunes entreprises de la filière éco-activités.



## LES FAITS MARQUANTS EN 2017

### ➔ L'expérimentation d'une démarche d'écologie industrielle au sein du parc d'activités de la Marinière

En avril 2017, une convention de partenariat avec CCI Essonne a été signée. Des réunions d'information et sensibilisation d'entreprises ont eu lieu grâce à l'appui de l'association d'entreprises de la Marinière.

La problématique des déchets fait partie des pistes de travail qui ont émergé et pourraient donner lieu à une mise en synergie grâce à un accompagnement de la CCI.

Une vingtaine d'entreprises potentiellement concernées par cette thématique ont été identifiées et contactées pour la réalisation de pré-diagnostics.

### ➔ Filières éco-activités

L'Agglomération Grand Paris Sud a investi dans le développement de la filière éco-activités sur son territoire à travers une animation et des espaces dédiés :

- La stratégie d'animation se traduit par la poursuite du **Club des éco-activités** et par une offre de services aux entreprises du territoire en matière de développement commercial, de promotion des entreprises, de veille et d'accompagnement individuel des éco-entreprises ;
- **L'Eco-pépinière de Sénart**, inaugurée en novembre 2015, est adossée au parc d'activités de l'Ecopôle. Ce site pilote est inscrit dans la politique d'éco-région. Aménagé par l'EPA, il est actuellement en plein développement.

Cette initiative est née sur le secteur de Sénart. Un des enjeux en 2017 était la poursuite du déploiement des actions d'animation sur l'ensemble du territoire de Grand Paris Sud. Des premiers liens ont été noués avec les réseaux d'entreprises et les structures partenaires (Genopole, Centre des Matériaux, ENSIEE, etc.) concernés par des applications dans les éco-activités.

- **L'Ecopôle de Sénart** : Grand Paris Sud accompagne la commercialisation de ce parc d'activités fléché pour les entreprises de l'économie verte, à travers un programme d'actions partagé : présentation lors des événements du Club, promotion auprès des entreprises et sur les salons dédiés, communication sur les supports digitaux.

## Les perspectives ou projets à venir

- ➔ Mise en œuvre de synergies ou solutions collectives au sein du Parc d'activités de la Marinière
- ➔ Renforcer l'offre de services et le rôle du territoire dans le développement de la filière en Ile-de-France, pour devenir un véritable acteur de la transition énergétique.

# LA STRATEGIE EN MATIERE DE CHAUFFAGE URBAIN

Lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère

## CHIFFRES CLES

- ➔ Réseau de chaleur GPSEP : **25 000 équivalents-logements** bientôt alimentés à plus de **55% par des EnR&R**
- ➔ Réseau de chaleur du Grand Parc - Bondoufle : **1 500 logements** alimentés à terme par **80% d'EnR**

## ZOOM

### Vers un schéma directeur

Afin de disposer d'une vision stratégique globale sur l'ensemble du territoire, Grand Paris Sud a lancé fin 2017 la réalisation d'un schéma directeur des réseaux de chaleur et de froid.



## LE CONTEXTE

Grand Paris Sud porte une démarche volontariste de développement des réseaux de chaleur sur le territoire en vue d'améliorer la maîtrise de la facture énergétique des usagers tout en augmentant le recours aux énergies renouvelables et de récupération.

## LES FAITS MARQUANTS EN 2017

### ➔ Prise d'effet de la nouvelle Délégation de Service Public du réseau de chaleur, nommé Grand Paris Sud Energie Positive (GPSEP)

Ce réseau de chaleur, déployé pour l'instant à Evry et Courcouronnes, va fortement évoluer. Une part importante d'énergies renouvelables et de récupération (EnR&R) va être intégrée dans le mix énergétique grâce, dans un 1<sup>er</sup> temps, à la valorisation de la chaleur issue des déchets de Vert-le-Grand. Les travaux associés ont débuté en juillet 2017 en vue de livrer la chaleur EnR&R dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

### ➔ Création du réseau de chaleur déployé dans le quartier du Grand Parc à Bondoufle

Les travaux de déploiement du réseau de chaleur réalisés au 1<sup>er</sup> semestre 2017 ont permis de raccorder les bâtiments de la tranche B de la ZAC. Le réseau de chaleur est alimenté provisoirement par une chaufferie mobile bois/gaz, afin de fournir la chaleur aux 1<sup>ers</sup> bâtiments dans l'attente de la création de la chaufferie centrale bois/gaz définitive. A terme, ce réseau sera alimenté à 80% par des énergies renouvelables (EnR).

## LES PERSPECTIVES OU PROJETS A VENIR

- ➔ Poursuivre les travaux de basculement du réseau de chaleur Grand Paris Sud Energie Positive vers les EnR&R
- ➔ Lancer la réalisation de la chaufferie centrale biomasse/gaz du réseau de chaleur de Bondoufle
- ➔ Identifier les zones à enjeux de déploiement des réseaux de chaleur et des EnR&R sur le territoire grâce au schéma directeur

# LES ACTIONS EN FAVEUR D'UNE MOBILITE DURABLE

Lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère

## CHIFFRE CLES

- ➔ **21km d'itinéraire Scandibérique** sur le territoire de Grand Paris Sud
- ➔ **Subvention de 31 584 euros** accordée par la Région Île-de-France pour financer l'étude du PMIE d'Evry-Sud – Corbeil-Essonnes.

## ZOOM

### LOI TRANSITION ÉNERGETIQUE ET PLAN DE MOBILITE

Au-delà d'un rôle majeur en matière de développement des infrastructures nécessaires à une mobilité adaptée au contexte de transition énergétique accélérée, l'agglomération doit également veiller à former et accompagner l'ensemble des acteurs du territoire dans la voie d'une approche raisonnée des déplacements.

Un petit-déjeuner a été organisé en novembre 2017 à destination des entreprises concernées par l'obligation réglementaire d'un plan de mobilité.

Les interventions des différents partenaires publics et privés, les témoignages d'entreprises, ont permis à l'ensemble des participants de prendre conscience des enjeux associés, et de la dynamique collective à engager.

## LE CONTEXTE

La Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud encourage au développement des mobilités actives par la réalisation d'infrastructures ou la mise en place d'une offre de service adaptée, par le soutien à des modes de déplacements innovants, ou encore la coordination des moyens et le pilotage de démarches de management de la mobilité.

## LES FAITS MARQUANTS EN 2017

### ➔ Plan de Mobilité Interentreprises Evry Sud – Corbeil-Essonnes (PMIE)

A travers la signature d'une convention, Grand Paris Sud, Safran Aircraft Engines, Genopole, UPS, CHSF, Mines ParisTech en partenariat avec les villes d'Evry et de Corbeil-Essonnes se sont engagées sur le financement et la conduite d'une étude de mise en œuvre d'un vaste plan de mobilité interentreprises qui concernera environ 10 000 salariés.

L'objectif de l'étude, également soutenue par la Région Île-de-France via le plan « Anti-bouchon et pour changer la route », sera d'optimiser les conditions de transports des salariés en favorisant les moyens les plus respectueux de l'environnement et les plus pratiques pour eux.

### ➔ Eurovéloroute n°3 dite « Scandibérique »

L'Eurovéloroute n°3 reliant Trondheim (Norvège) à St Jacques-de-Compostelle est un itinéraire inscrit au schéma national des véloroutes et voies vertes. La Communauté d'Agglomération s'est engagée, via la signature d'un protocole en 2015, dans un dispositif de gouvernance partagée visant à permettre la réalisation de cette infrastructure de façon concertée à l'échelle départementale. Elle a déposé à l'automne 2017 auprès de la Région Ile-de-France un dossier de demande de subventions lui permettant d'assurer l'aménagement et le jalonnement des 21km d'itinéraire situés sur son territoire.

Les travaux sous maîtrise d'ouvrage de l'agglomération débuteront au printemps 2018. L'inauguration est programmée en juin 2018.

## LES PERSPECTIVES OU PROJETS A VENIR

- ➔ Finaliser les réflexions portant sur la politique cyclable communautaire et les actions à mettre en place par GPS en matière de covoiturage à l'échelle du territoire, en vue de proposer aux élus une méthodologie, une feuille de route et des actions en phase avec la stratégie et les ressources communautaires.

# DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS EN COMMUN SUR LE TERRITOIRE

Lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère

## CHIFFRES CLES

- ➔ 17 gares RER (ligne D)
- ➔ 30km de Site propre
- ➔ 10 gares routières majeures
- ➔ Plus de 80 lignes de bus
- ➔ 1 000 points d'arrêts
- ➔ Une dizaine de parking-relais

## ZOOM

### TZEN 2

Prévue en 2024, la mise en service de la liaison T Zen 2 entre Melun et Lieusaint s'accompagnera de projets d'aménagement urbain et permettra de mieux partager l'espace entre piétons, cyclistes, transports en commun et automobilistes.

D'une longueur de 17 km, dont 12 km sur le territoire de Grand Paris Sud, le T Zen 2 comporte 27 stations, dont 16 sur le territoire de Grand Paris Sud, 2 interconnexions avec le réseau ferré en gares de Savigny-le-Temple/Nandy et de Melun.

Les premiers travaux liés au dévoiement des réseaux débuteront dès 2018 sur le territoire de Grand Paris, à Lieusaint ainsi qu'au Nord de Savigny-le-Temple.

## ZOOM

### GRAND PARIS DES BUS

Au travers d'un cahier d'acteur réalisé fin 2016, Grand Paris Sud a fait connaître ses besoins d'évolution de l'offre bus du territoire sur la période 2017-2020. De premières réalisations ont été mises en place dès l'automne 2017 avec les renforts d'offre intervenus sur les lignes TZen 1 et Citalien.

## LE CONTEXTE

Des projets majeurs visant à compléter l'armature primaire du réseau de transport en commun sont pilotés par Ile-de-France Mobilités, autorité organisatrice des mobilités à l'échelle régionale, ou les Conseils Départementaux de l'Essonne et de Seine & Marne.

Dans ce cadre, Grand Paris Sud veille à une insertion qualitative de ces modes dits « lourds » sur le territoire, et s'attache à défendre, au-delà des contraintes techniques parfois importantes qu'ils imposent, un projet équilibré adapté aux besoins des populations locales et aux aspirations des élus. En complément et en veillant à la qualité des correspondances, Grand Paris Sud et ses partenaires œuvrent à compléter l'offre des réseaux des bus du territoire.

## LES FAITS MARQUANTS EN 2017

### ➔ Accompagner l'arrivée de nouveaux modes

Les premiers travaux liés à la réalisation du Tram 12 Express ont démarré au printemps 2017. Cette liaison permettra, d'ici 2020, de relier directement les communes d'Evry, de Courcouronnes, de Ris-Orangis et de Grigny au pôle d'emploi de Massy et sa gare TGV ouvrant le territoire vers le Grand Ouest de l'Hexagone. Un travail important a été conduit pour permettre le maintien d'une offre de bus satisfaisante, et accompagner les impacts de ce chantier d'envergure.

### ➔ Améliorer la multimodalité

Que ce soit en lien avec les évolutions du schéma de desserte du RER D, pour accueillir une ligne de bus structurante (TZen 4, TZen 2, lignes Mobilien ou Express) ou pour offrir de nouvelles fonctionnalités (dépose-minute, taxi, stationnement vélo etc.), Grand Paris Sud pilote les études de refonte de plusieurs grands pôles multimodaux sur l'ensemble du territoire (Ris-Orangis, Evry, Corbeil-Essonnes, Savigny-le-Temple-Nandy)

## LES PERSPECTIVES OU PROJETS A VENIR

- ➔ Finalisation des études d'avant-projet du TZen 4 et des études « PRO » du TZen 2
- ➔ La suite des évolutions d'offre sur les réseaux de bus du territoire

# LES ACTIONS MENEES DANS LE DOMAINE DES DECHETS

Lutte contre le changement  
climatique et la protection de  
l'atmosphère  
Modes de production et de  
consommation responsables

## CHIFFRES CLES 2016

- ➔ **162 379 tonnes** de déchets ménagers collectés en 2016
- ➔ **6 prestataires** de collecte différents
- ➔ **8 déchèteries** sur le territoire

## LES FAITS MARQUANTS EN 2017

### ➔ Un schéma directeur de gestion des déchets

L'agglomération a développé son service de gestion des déchets sur la base d'un maintien à l'identique des prestations effectuées avant la fusion.

L'enjeu porte désormais sur l'optimisation des prestations de collecte, à travers l'élaboration d'un schéma directeur de gestion des déchets.

L'étude lancée en 2017 consistera, dans un premier temps, à mettre en évidence les points forts et les faiblesses des différentes organisations sur le territoire, au travers un diagnostic.

Une deuxième phase consistera à identifier les enjeux, les objectifs et les pistes d'action à mettre en œuvre.

### ➔ Des solutions pour valoriser les déchets

Le territoire de Grand Paris Sud compte désormais **8 déchèteries**. En juin 2017, une nouvelle déchèterie, gérée par le SIREDOM a ouvert au Coudray-Montceaux. Les habitants de Grand Paris Sud (côté Essonne) peuvent aller y déposer leurs déchets encombrants, leurs gravats, végétaux et autres déchets toxiques.

En outre, **2 ressourceries** gérées par La Fabrique à Neuf sont installées sur le territoire communautaire à Corbeil-Essonnes et à Ris-Orangis. En 2017, cette dernière a déménagé pour s'installer dans les anciens locaux du Plan. Les ressourceries permettent de donner une seconde vie aux objets qui sont revendus à prix modiques.

## Les perspectives ou projets à venir

- ➔ Lancement de nouveaux marchés de collecte selon les orientations du futur schéma directeur
- ➔ Lancement et mise en œuvre d'un programme local de prévention des déchets

# LE DEVELOPPEMENT DURABLE AU SEIN DES PROJETS D'AMENAGEMENT URBAIN

Lutte contre le changement climatique  
et la protection de l'atmosphère  
Préservation de la biodiversité et la  
protection des milieux et des ressources

## CHIFFRES CLES

- ⇒ 3 projets engagés dans la démarche Ecoquartier
- ⇒ 1 projet lauréat
- ⇒ 1 projet engagé dans la démarche HQE aménagement
- ⇒ 2 aménageurs pilotent ces opérations

## ZOOM

### L'OPERATION DU GRAND PARC A BONDOUFLE

Projet engagé suite à la fermeture de la base aérienne de Brétigny, il permettra le développement de plus de 150 000 m<sup>2</sup> de logements, des équipements raccordé à un réseau de chauffage alimenté par la Biomasse et un grand parc de 10ha.



## LE CONTEXTE

Pour aller plus loin dans la mise œuvre des principes de développement durable plusieurs opérations d'aménagement ont été choisies pour être les fers de lance.

L'une d'entre elles, les Docks de Ris, à Ris-Orangis, concédée à Grand Paris aménagement, a abouti à la labellisation Ecoquartier à la fin de l'année 2016.

L'EPA Sénart a engagé trois opérations dans ce label de l'Etat :

- L'Eau vive à Lieusaint qui entame l'étape 3
- Le Balory à Vert-Saint-Denis en étape 2
- Chanteloup à Moissy-Cramayel dont la démarche débute

Grand Paris aménagement s'est orienté vers le label HQE aménagement pour l'opération du Grand Parc à Bondoufle.

## LES FAITS MARQUANTS EN 2017

- ⇒ L'EPA Sénart a fait réaliser un audit de l'opération de l'Eau vive à Lieusaint.
- ⇒ Plusieurs ateliers ont été organisés avec les services de l'agglomération en particulier sur les thématiques : mobilité, énergie, biodiversité, agriculture, eau et assainissement et collecte des ordures ménagères.
- ⇒ La charte Ecoquartier de l'opération Chanteloup a été signée en septembre 2017.
- ⇒ 340 nouveaux logements ont été livrés en 2017 dans le Grand Parc, ils sont raccordés au réseau de chaleur.

## LES PERSPECTIVES OU PROJETS A VENIR

- ⇒ Dans le cadre de son PLH, l'agglomération souhaite s'engager dans une charte d'aménagement durable « Ecopolis »

# ACCOMPAGNEMENT DU PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE DE LA VILLE DE DAKAR (SENEGAL)

Lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère

Cohésion sociale et solidarité entre les générations et les territoires



## LE CONTEXTE

Face aux enjeux des dérèglements climatiques que connaît son territoire, la Ville de Dakar s'est engagée en 2017 dans un programme de lutte contre le changement climatique : élaboration d'un Plan climat énergie territorial (PCET), sensibilisation et mobilisation des populations autour des enjeux climatiques et mise en œuvre d'un projet pilote d'efficacité énergétique.

Partenaire de la Ville de Dakar depuis 2010, Grand Paris Sud s'est engagée à soutenir la réalisation de ce programme.

## ZOOM

### ROKHAYA SARR EN VISITE A LA MAISON DE L'ENVIRONNEMENT DE GRAND PARIS SUD

La dimension de sensibilisation et d'information des populations autour des enjeux climatiques est un des axes majeurs du programme porté par la Ville de Dakar, dans le cadre de son PCET.

La présentation des activités de la Maison de l'environnement a fortement intéressé Rokhaya SARR, plus particulièrement dans les actions en direction du public scolaire.

## LES FAITS MARQUANTS EN 2017

### ➔ Signature d'une convention entre la Ville de Dakar et la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud

Prévu sur une durée de trois ans (2017 – 2019) et doté d'un budget prévisionnel de 870 000 euros, le programme de lutte contre le changement climatique de la Ville de Dakar a reçu un soutien financier de l'Union européenne de 695 000 euros. La participation de Grand Paris Sud se décline sous la forme d'une subvention à hauteur de 75 000 euros sur trois ans et d'un apport d'expériences et de pratiques par l'organisation de missions d'échanges.

### ➔ Accueil d'une mission de la Ville de Dakar

En novembre 2017, la coordinatrice du PCET de la Ville de Dakar, Rokhaya SARR, a effectué une mission à Grand Paris sud afin d'échanger avec les services de l'agglomération (Direction de la transition écologique, Maison de l'environnement, Eco Pépinière) mais aussi avec les acteurs du territoire engagés dans la lutte contre le changement climatique (Agence Locale de l'Energie et du Climat). Cette mission a été aussi l'occasion de rencontrer l'ARENE Ile de France et l'ADEME.

## LES PERSPECTIVES OU PROJETS A VENIR

➔ Appui à la rédaction des cahiers des charges de l'étude de vulnérabilité et du bilan GES de la Ville de Dakar

---

**LES ACTIONS ET POLITIQUES PUBLIQUES EN  
FAVEUR DE LA BIODIVERSITE ET L'AGRICULTURE**

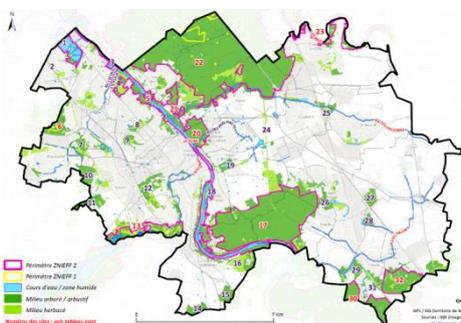
---

# LANCEMENT D'UN ATLAS DE LA BIODIVERSITE COMMUNAUTAIRE

Préservation de la biodiversité et la protection des milieux et des ressources

## CHIFFRES CLES

- ⇒ 52% d'espaces naturels et 15% d'espaces verts en milieux urbains
- ⇒ 3 900 ha d'espaces naturels et forestiers
- ⇒ 110 ha de plans d'eau
- ⇒ 35 sites d'intérêt régional ou local



## LE CONTEXTE

Le territoire de Grand Paris Sud concentre de grandes richesses naturelles et un potentiel important d'espaces naturels de qualité et aux multiples fonctions qu'il convient de préserver et de valoriser.

## LES FAITS MARQUANTS EN 2017

### ⇒ Lancement de la réalisation d'un atlas de la biodiversité communautaire

Cette étude a pour objectifs de :

- mieux connaître le patrimoine naturel, la biodiversité sur chaque commune du territoire (habitats naturels; espèces animales et végétales,...) ;
- décliner et affiner, à l'échelle communale, les objectifs régionaux de valorisation de la biodiversité et de gestion des fonctionnalités écologiques (trames, corridors, usages,...) ;
- constituer un porté à connaissance nécessaire pour le renseignement des documents cadre locaux (ex : PLU,...) ;
- faciliter la mise en place de politiques intercommunales et communales qui prennent en compte la biodiversité et les relations entre les usages, les habitats naturels et les espèces ;
- Sensibiliser et mobiliser les élus, les acteurs socio-économiques et les citoyens.

Ainsi l'étude permettra de réaliser un état des lieux mais également de caractériser les enjeux liés à la préservation et la valorisation des différents espaces et de leurs fonctionnalités au sein du territoire.

## LES PERSPECTIVES OU PROJETS A VENIR

- ⇒ Finalisation de l'atlas de la biodiversité
- ⇒ Réflexion sur l'élaboration d'un schéma directeur de la trame verte et bleue communautaire

# LUTTE CONTRE LA JUSSIE

Préservation de la biodiversité et la protection des milieux et des ressources



## LE CONTEXTE

Cette action répond à plusieurs objectifs :

- Eliminer la jussie, espèce invasive qui colonise les milieux humides
- Améliorer la biodiversité
- Eviter la décomposition et les problèmes d'odeur pour les riverains

La technique utilisée consiste en un arrachage de la jussie et la replantation d'autres espèces végétales propres aux plans d'eau, favorisant le développement d'une biodiversité des milieux humides.

## LES FAITS MARQUANTS EN 2017

### ➔ Expérimentation sur la zone du Vernouillet à Lieusaint

Si les résultats de ce test réalisé de mars 2016 à août 2017 sont concluants, une généralisation de la technique « arrachage / replantation » pourrait être envisagée à l'ensemble de la zone des 3 bassins (7,78 ha).

Cette expérimentation a été réalisée en partenariat avec la DDT 77, l'ONEMA et la fédération de la pêche.

## Les perspectives ou projets à venir

- ➔ Evaluation de l'expérimentation
- ➔ Généralisation aux 3 bassins

# AMENAGEMENT DU CIRQUE DE L'ESSONNE

Préservation de la biodiversité et la protection des milieux et des ressources

## CHIFFRES CLES

- ➔ La surface totale du Cirque de l'Essonne est de **137 hectares**.
- ➔ **92 hectares sont déjà sous maîtrise des collectivités** (CA GPS et ville de Corbeil-Essonnes)
- ➔ Un plan programme de **6,5 M€ TTC**

## ZOOM

### LES PREMIERS TRAVAUX PRIORITAIRES ENGAGES EN 2017/2018

- Installation de mobilier à l'accueil des 5 entrées du site
- Débroussaillage et réouverture d'allées et de chemins existants
- Sécurisation des accès
- Dégagement des points de vue



## LE CONTEXTE

Depuis plusieurs années, l'agglomération et les villes de Corbeil-Essonnes, Villabé et Lisses, mènent sous l'impulsion du Département de l'Essonne, et en partenariat avec le SIARCE, des études visant à proposer un projet de revalorisation du Cirque de l'Essonne.

Un plan programme 2017 /2023 a été élaboré par le CAUE en lien avec les partenaires, approuvé en comité de pilotage en juin 2016. L'ambition est de :

- Favoriser l'ouverture et la lisibilité du site
- Rendre le site aux habitants en favorisant la mixité des usages
- Reconquérir cet espace naturel et gérer la mosaïque des milieux naturels remarquables

## LES FAITS MARQUANTS EN 2017

- ➔ Février 2017 : comité de pilotage en présence des associations de protection de l'environnement.
- ➔ Mars 2017 : Délibération de Grand Paris Sud sollicitant la délégation du droit de préemption au titre des ENS.
- ➔ Mai 2017 : Délibération du département 91 approuvant la modification du recensement et la création de zones de préemption au titre des ENS
- ➔ Septembre 2017 : Comité de pilotage de validation de la convention partenariale de biodiversité urbaine, Grand Paris Sud étant désigné maître d'ouvrage et ensemblier des aménagements de valorisation du Cirque de l'Essonne.
- ➔ Octobre 2017 : lancement des travaux prioritaires

## LES PERSPECTIVES OU PROJETS A VENIR

- ➔ Signature de la convention cadre de biodiversité urbaine pour la préservation et la valorisation du Cirque de l'Essonne et ses abords.
- ➔ Lancement des études de maîtrise d'œuvre pour la réalisation du plan programme 2017/2023

# PRESERVATION DES ESPACES NATURELS REGIONAUX

Préservation de la biodiversité et la protection des milieux et des ressources



## LE CONTEXTE

L'Agence des espaces verts (AEV) gère pour le compte de la Région Ile-de-France les domaines régionaux franciliens constitués d'espaces verts ou de nature, de promenades, d'espaces agricoles, etc.

Elle prend ainsi en charge les frais d'acquisition et d'aménagement et sollicite la contribution des collectivités territoriales pour assumer une partie des dépenses liées au fonctionnement de ces domaines.

Sur son territoire, la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud participe ainsi au co-financement de la gestion de la Forêt de Saint-Eutrope, de la forêt de Rougeau, de la forêt de Bréviande et de l'Allée Royale, en complément de la participation de l'AEV.

## LES FAITS MARQUANTS EN 2017

- ➔ Renouvellement pour un an, jusqu'au 31/12/2017, de la convention de participation financière concernant la forêt de Rougeau, la forêt de Bréviande et l'Allée Royale pour un montant de 77 500 € (14% des frais de fonctionnement) soit une augmentation de 50 000 €.
- ➔ Echéance de la convention de participation financière concernant la forêt de Saint-Eutrope (50 000 € soit 50% des frais de fonctionnement) au 31/12/2017.

## Les perspectives ou projets à venir

- ➔ Préparation pour 2018 d'une unique convention commune à l'ensemble des domaines régionaux du territoire pour un montant de 127 500 € d'une durée de 3 ans.

# ACCOMPAGNEMENT AU DEVELOPPEMENT D'UNE AGRICULTURE DE PROXIMITE

Préservation de la biodiversité et  
la protection des milieux et des  
ressources

Modes de production et de  
consommation responsables

## ZOOM

### JOURNEE DE FORMATION SUR L'AGRICULTURE BIO URBAINE A MOISSY-CRAMAYEL

L'agglomération a été partie prenante dans l'organisation, le 3 octobre 2017, de cette journée de formation et de sensibilisation.

Destinée aux élus, techniciens et professionnels de la restauration collective, cette journée a rassemblé une centaine de participants autour d'une table ronde consacrée aux retours d'expériences de collectivités puis de quatre ateliers thématiques (foncier, pollution de l'eau, des fermes de proximité et introduction des produits bio et locaux dans la restauration collective).



## LE CONTEXTE

Grand Paris Sud s'est engagé dès sa création dans une démarche ambitieuse qui vise à valoriser les spécificités de son territoire, notamment sa composante agricole, ainsi que son potentiel de développement économique lié aux productions locales.

Environ 50 ha sont identifiés pour accueillir à terme des productions agricoles destinées aux circuits courts.

## LES FAITS MARQUANTS EN 2017

L'agglomération accompagne les communes dans le développement de projets agricoles.

### ➔ **Projet « ferme d'Orangis »**

En lien avec l'aménagement de la ZAC, ce projet porte sur le développement d'une ferme en maraichage et arboriculture biologiques au sein de **20 ha** répartis sur deux sites.

L'agglomération intervient sur l'intégralité du projet d'installation des futures exploitations (forage, bâtiments, VRD, interface acteurs agriculture,...) en lien avec la ville et appuyée par des partenaires agricoles (Safer, Pôle ABioSol).

Ce projet fait l'objet de financements au titre des Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte.

### ➔ **Projet de ferme urbaine à Moissy-Cramayel**

En lien avec l'aménagement de l'éco-quartier Chanteloup, ce projet propose de développer, sur une parcelle de **3,5 ha**, une ferme urbaine en maraichage biologique, en vue d'alimenter la cuisine centrale communale en produits bio et locaux.

Une large partie des espaces verts communaux de ce quartier (**4 ha**) serait gérée de manière productive par les exploitants de la ferme (éco-pâturage, vergers,...).

## Les perspectives ou projets à venir

- ➔ Vers une alimentation en produits locaux des cuisines centrales
- ➔ Vers un développement des surfaces agricoles à vocation de circuits courts et intégrés de développement de l'agglomération

# ÉMERGENCE ET STRUCTURATION DE FILIERES ALIMENTAIRES LOCALES

Préservation de la biodiversité et la protection des milieux et des ressources

Modes de production et de consommation responsables



Toutes les adresses pour consommer local à Grand Paris Sud



Produits locaux cuisinés pour la clôture du séminaire des élus de Grand Paris Sud du 12 octobre 2017

## LE CONTEXTE

Grand Paris Sud est un territoire francilien idéalement positionné pour participer à la structuration des filières alimentaires locales.

L'étude d'opportunité sur le développement des circuits courts de proximité, réalisée en 2016, a fait état d'un marché de la restauration hors domicile estimé à 255 millions d'euros et à mis en évidence la nécessité de favoriser les synergies des acteurs.

## LES FAITS MARQUANTS EN 2017

### ➔ Soutien à l'implantation d'outils de production

Dans le cadre d'échanges entre le groupement des agriculteurs biologiques d'Ile-de-France et l'agglomération, un travail est engagé et vise à favoriser l'implantation, sur le territoire de Grand Paris Sud, d'ateliers de transformation ou de conditionnement alimentaire indispensables au développement de la filière bio à l'échelle régionale.

Une parcelle de l'écopôle est d'ores et déjà retenue par un opérateur bio pour l'installation d'un projet structurant.

### ➔ Mise en synergie des acteurs

Fin 2017, une étude a été lancée en vue de la mise en œuvre d'une interface commerciale dématérialisée. Elle aura pour but de structurer et rendre visible la demande pour favoriser la mobilisation et le développement de l'offre locale.

## LES PERSPECTIVES OU PROJETS A VENIR

- ➔ Finalisation de l'étude « interface commerciale dématérialisée »
- ➔ Organisation d'un concours de cuisine de produits locaux

# APPUI AUX PROJETS D'ASSAINISSEMENT DES COLLECTIVITES MAURITANIENNES ET MALIENNE PARTENAIRES

Préservation de la biodiversité et la  
protection des milieux et des  
ressources

Cohésion sociale et solidarité entre les  
générations et les territoires



## LES FAITS MARQUANTS EN 2017

### ➔ Le programme PIROG 2014 -2017 (Mauritanie)

Ce programme intercommunal de renforcement de capacités dans la maîtrise d'ouvrage et services locaux a permis, sur 3 des communes membres de l'AMCS (Tiguent, Keur Macène et Méderdra), la conception et de la mise en œuvre de projets concertés dans le domaine de l'assainissement.

Une délégation s'est rendue en mars 2017 à Nouakchott et dans les trois villes concernées. Cette mission a permis de tenir un comité de pilotage du programme PIROG en présence de l'ensemble des partenaires, d'échanger avec les acteurs communaux et de visiter les projets.

Au mois d'août 2017, les services de collecte des déchets ont été officiellement lancés dans les trois villes, avec des systèmes différents selon la configuration des territoires : camion et/ou charrettes, régie ou délégation à un opérateur, dépôts intermédiaires et finaux.

### ➔ Appui aux actions d'assainissement de la Commune V de Bamako (Mali)

Partenaire de la Commune V de Bamako depuis 2010, Grand Paris Sud apporte un soutien à la conception et à la réalisation de systèmes d'assainissement autonome et d'ouvrages de protection contre l'érosion.

Dans le cadre d'une approche « rue », 140 puisards munis d'un décolloideur et d'un lavoir ont été construits en 2017 dans le quartier de Sabalibougou.

Les fortes pluies sont à l'origine de phénomènes érosifs puissants détériorant les voiries et les habitations. Afin de diminuer l'impact de cette érosion, 4 murettes antiérosives ont été construites dans le quartier de Daoudabougou sur des rues précédemment assainies participant ainsi à l'aménagement global d'une rue.



## Les perspectives ou projets à venir

- ➔ Evaluation du programme PIROG
- ➔ Construction et réhabilitation de 61 puisards dans le quartier de Daoudabougou de la Commune V de Bamako ainsi que 2 caniveaux d'évacuation d'eaux pluviales
- ➔ Equipement et formation des GIE de collecte des ordures ménagères, confection de poubelles de tri et sensibilisation des populations au tri dans le quartier de Séma 1 de la Commune V de Bamako

---

**L'ÉDUCATION A L'ENVIRONNEMENT ET AU  
DEVELOPPEMENT DURABLE**

---

# ACTIONS D'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT ET AU DEVELOPPEMENT DURABLE (EEDD)

Modes de production et de consommation responsables  
Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources

## LES CHIFFRES CLES

- ➔ Une **vingtaine** de **manifestations**, hors les murs
- ➔ **Plusieurs milliers** de personnes sensibilisées
- ➔ Près de **15 000 visiteurs** à la Maison de l'Environnement

## ZOOM

### Installation de toilettes sèches à la Maison de l'Environnement

Ces toilettes sèches à compost, mises en service à l'été 2017, permettent d'économiser 10 000 litres d'eau par an.

Après la chaufferie à bois, l'assainissement par filtre planté, la Maison de l'Environnement poursuit sa démarche d'exemplarité.

## ZOOM

### Une nouvelle offre de services pour les scolaires

Cette offre comporte tout un panel d'outils : accompagnement des démarches ou projets d'écoles, animations ponctuelles, mise à disposition de matériels pédagogiques, visites libres de sites.

En 2017, 10 écoles sont engagées dans le dispositif Ecol'o Top et 7 font partie des Ecoles en action.

## LES FAITS MARQUANTS EN 2017

### ➔ Les Semaines du Développement Durable

En juin 2017, 6 animations de proximité, en partenariat avec l'ALEC, ont été programmées sur le territoire et ont permis de sensibiliser une **centaine de personnes** aux éco-gestes.

En clôture de ce programme, un ciné-débat a rassemblé **35 personnes** autour du film « En quête de sens ».

➔ **Organisation de formations, ateliers, d'animations** sur le site de la Maison de l'Environnement ou délocalisées.

**310 personnes** ont participé à des ateliers ou des formations proposés par le service Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) et consacrés à des thèmes tels que les éco-gestes au quotidien (produits écologiques, consommation, alimentation...) ou encore la découverte de la biodiversité (éco-jardinage, apiculture, plantes médicinales...).

➔ **Participation à des manifestations organisées sur le territoire** (Fête de la nature, Printemps des jardiniers, fêtes du DD, Alternatiba, forum de la rénovation énergétique...)

Le service EEDD a participé à une **dizaine d'évènements** qui se sont déroulés sur le territoire de Grand Paris Sud en 2017.

Des animations sur les thèmes des éco-gestes, d'une consommation responsable, du sol, de l'agriculture biologique et de l'alimentation ont été réalisées à l'attention des plus de **7000** visiteurs de ces différentes manifestations.

➔ En juillet 2017, une **gratuiterie** a ouvert ses portes sur le site de Maison de l'Environnement proposant un système d'échanges d'objets sans contrepartie financière. Ce nouveau service est proposé en partenariat avec l'association « l'Atelier Récup ».

## Les perspectives ou projets à venir

- ➔ Début 2018, un spectacle éducatif va être proposé aux scolaires, 2 classes par commune pourront en bénéficier

# VISITES DU JARDIN D'ESSENCES

Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources

## CHIFFRES CLES

➔ **250 scolaires** ainsi que **60 personnes** ont visité le site en 2017

## ZOOM

Ce site thématique est en évolution constante, animé par les agents du service espaces verts de Grand Paris Sud avec la volonté de communiquer sur les pratiques de gestion du patrimoine à l'échelle du territoire. Cette transmission de savoir est un outil de communication formidable, riche en partage et en enseignement.



## LE CONTEXTE

Le Jardin d'Essences, situé à Courcouronnes, est un site dédié à la biodiversité locale. Il est aménagé et entretenu de manière à y favoriser au maximum le développement de la faune et de la flore locales.

Un parcours pédagogique basé sur les cinq sens permet des visites du site en libre accès. Des visites guidées sont proposées aux écoles chaque année au printemps.

## LES FAITS MARQUANTS EN 2017

### ➔ Visites de scolaires

Au printemps 2017, **10 classes de 5 établissements scolaires** (élémentaires et maternelles) du territoire sont venues visiter le Jardin d'Essences.

Au total, ce sont environ **250 élèves** qui ont parcouru le site en compagnie des agents de l'agglomération qui ont aménagé et qui entretiennent ce jardin.

### ➔ Visites « grand public »

Dans le cadre de l'évènement « Secrets de Jardins, jardins secrets en Essonne » organisé par le Comité départemental du tourisme, des visites guidées du Jardin d'Essences ont été programmées le samedi 11 juin 2017.

A cette occasion, **une soixantaine de personnes** sont venues découvrir le site en famille.

## LES PERSPECTIVES OU PROJETS A VENIR

- ➔ Installation d'une ruche « cheminée » pédagogique aux parois transparentes.
- ➔ Projet de création d'une zone humide

# SENSIBILISATION A LA PRESERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU

Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources

## CHIFFRES CLES

➔ Plus de **2 000** personnes ont bénéficié d'une sensibilisation sur la ressource en eau

## ZOOM LES FICHES ACTIONS

Grand Paris Sud propose un panel d'actions de sensibilisation, adapté à différents publics :

- ✓ Intervention vers les lycéens
- ✓ Intervention vers les élémentaires et collégiens
- ✓ Sensibilisation grand public
- ✓ Intervention vers un public en situation précaire
- ✓ Messagers de l'eau
- ✓ Promenade autour du lac de Grigny
- ✓ Installation d'économiseurs d'eau

## LES FAITS MARQUANTS EN 2017

### ➔ Actions de sensibilisation aux éco-gestes en matière d'économie d'eau et de préservation de la ressource

Les interventions en milieu scolaire ont permis de sensibiliser **616 élèves** aux enjeux du cycle de l'eau (production de l'eau potable, assainissement des eaux usées, éco-gestes...)

Par ailleurs, **490 élèves** ont visité la station de production d'eau potable de Morsang-sur-Seine, dans le cadre du dispositif des Messagers de l'eau, en partenariat avec le délégataire.

Plus de **900 personnes** ont été sensibilisées aux éco-gestes lors d'événements ou de manifestations « grand public »

Enfin, **20 familles** de Villabé ont été sensibilisées lors d'une opération en porte-à-porte. Ces familles n'ont pas souhaité bénéficier de l'intervention du plombier pour **l'installation d'un kit d'économie d'eau fourni par l'agglomération.**

### ➔ Réalisation d'un parcours pédagogique au sein de la station d'épuration d'Evry

Les travaux se sont achevés fin septembre 2017, les premières visites de scolaires sont attendues pour début 2018.

## Les perspectives ou projets à venir

- ➔ Proposition d'un module « Classe d'eau » aux établissements scolaires du territoire
- ➔ Evolution du dispositif des Messagers de l'Eau avec proposition de visites de plusieurs sites ou usines

# SENSIBILISATION AU TRI ET A LA PREVENTION DES DECHETS

Modes de production et de  
consommation responsables

Préservation de la biodiversité  
et protection des milieux et des  
ressources

## ZOOM

Poursuivant une action initiée par l'ex Sictom de Sénart, l'agglomération a organisé, en 2017, **10 représentations théâtrales** sur le thème de la réduction des déchets et de la consommation alternative ont réunis **1 050 élèves** des écoles du territoire de Sénart.



## LES FAITS MARQUANTS EN 2017

➔ **12 animations ont été réalisées en milieu scolaire**, principalement sur les territoires de Sénart et de Centre Essonne permettant de sensibiliser **265 élèves** au tri, au recyclage et à la prévention des déchets.

➔ **Participation à 17 évènements « grand public »** organisés sur le territoire (fêtes de quartier, fête de la Nature,...) au cours desquels **475 personnes** ont été sensibilisés au tri, au compostage des déchets mais également à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

➔ **4 formations de publics relais** (services des villes, association Voisins Malins) ont été organisées au dernier de l'automne 2017. Cette nouvelle offre de service a permis de former **32 participants** qui seront désormais en mesure de diffuser des consignes et conseils en matière de bonne gestion des déchets.

## LES PERSPECTIVES OU PROJETS A VENIR

- ➔ Développement des animations à destination des scolaires
- ➔ Déploiement des dispositifs comme les pièces de théâtre sur tout le territoire

---

## **LA COLLECTIVITE EXEMPLAIRE**

---

# GESTION ECOLOGIQUE DU PATRIMOINE NATUREL ET DES ESPACES VERTS

Préservation de la biodiversité et  
protection des milieux et des  
ressources

## CHIFFRES CLES

- ⇒ 700 ha d'espaces verts et de nature
- ⇒ 9 800 arbres
- ⇒ 13 boisements
- ⇒ 176 nichoirs à mésanges

## ZOOM

La collectivité met en place un réseau technique « espaces verts » visant à partager les savoirs et à échanger sur la gestion différenciée et la préservation de la biodiversité, à l'échelle des 24 communes.



## LE CONTEXTE

La Communauté d'agglomération s'attache à travers ses régies et ses prestataires à entretenir les espaces pour lesquels elle est compétente de manière à respecter l'environnement et la biodiversité. L'usage de produits phytosanitaires y est notamment proscrit et les principes d'une gestion écologique sont respectés. Afin de formaliser son engagement dans ce sens, la collectivité a signé la charte régionale de la Biodiversité le 28 juin 2016.

## LES FAITS MARQUANTS EN 2017

### ⇒ Etat des lieux des sites en gestion et des pratiques en exercice

En raison de la création récente de la collectivité, un état des lieux est en cours de réalisation, visant à optimiser son action et à intégrer notamment la notion de trame verte et bleue communautaire.

### ⇒ Recrutement de 2 apprentis en charge d'établir le diagnostic des sites et du patrimoine arboré de la collectivité.

### ⇒ Mise en œuvre de 2 protocoles de sciences participatives

Formation de 15 agents des DUT et du service administratif de la DGA Cadre de Vie au PROPAGE (Suivi des papillons de jour par les gestionnaires) et à Florilèges (Suivi de la flore des prairies urbaines).

### ⇒ Expérimentation : impact des mésanges sur la chenille processionnaire du pin

176 nichoirs installés en 2016 sur le territoire visent à constater ou non l'impact de la présence de mésanges sur les populations de processionnaires du pin, une chenille invasive et posant des problèmes de santé publique.

## LES PERSPECTIVES OU PROJETS A VENIR

- ⇒ Réalisation d'un plan de gestion différencié à l'échelle du territoire accompagné d'un plan de communication
- ⇒ Mise en œuvre de la trame verte et bleue communautaire
- ⇒ Etablissement d'un cahier des charges à destination de la maîtrise d'ouvrage et des aménageurs
- ⇒ Poursuite de l'expérimentation sur les nichoirs à mésanges
- ⇒ Projet de classement en ENS des parcs de l'agglomération sur le secteur Centre Essonne.

# MAITRISE DE L'ENERGIE AU SEIN DU PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

## CHIFFRES CLES

- ➔ 90 bâtiments communautaires
- ➔ 38508 points lumineux
- ➔ 221 carrefours avec signalisation lumineuse tricolore
- ➔ Consommation annuelle : 1 900 000 Kwh/an

## ZOOM

### LE PARTAGE DES SAVOIRS

Les tableaux de bords de suivi énergétique des sites communautaires font l'objet d'un travail en mode projet.

L'harmonisation des outils de suivi permettra de gagner en efficacité et d'avoir une base commune de gestion des fluides.



## LE CONTEXTE

La gestion énergétique des sites communautaires (eau, gaz, électricité) s'inscrit dans une logique de maîtrise des coûts et de développement durable en accord avec les différentes réglementations et le futur Plan Climat Air Energie Territorial de Grand Paris Sud .

## LES FAITS MARQUANTS EN 2017

- ➔ **Mise en place d'une démarche d'évaluation et de suivi des consommations énergétiques** (eau, gaz, électricité) à l'aide de tableaux de bords pour les équipements communautaires.
- ➔ **Achat d'électricité verte** pour 0,35€/MWh sur l'ensemble du patrimoine (bâtiments et éclairage public).
- ➔ **Rénovation de l'éclairage public** : passage aux Leds
  - PAE Château d'Eau : économie de 33 400 Kwh/an
  - PAE Jean Monnet : économie : 41 500 Kwh/an
  - Chemin piéton du PAE du Levant: économie : 1500 Kwh/an
  - Remplacement de candélabres et lanternes sur les communes du Coudray-Montceaux, de Corbeil-Essonnes, Saint Germain Lès Corbeil, Etiolles et Soisy-Sur-Seine : économie : 100 000 Kwh
- ➔ **Optimisation des systèmes existants** : télégestion de l'éclairage public de Sénart.
- ➔ **Harmonisation des contrats énergétiques de Grand Paris Sud** avec le rattachement progressif de nos sites aux groupements de commandes via le SIPPAREC pour l'électricité et le SIGEIF pour le gaz (61 pour l'électricité et 7 pour le gaz) Afin de bénéficier des meilleurs prix.
- ➔ Installation de **luminaires solaires** sur une portion du cheminement en berges de Seine à Evry.

## LES PERSPECTIVES OU PROJETS A VENIR

- ➔ Finalisation des tableaux de bords énergétiques pour l'ensemble du patrimoine
- ➔ Poursuite de l'optimisation des contrats d'électricité au 1<sup>er</sup> trimestre 2018 dans le cadre du nouveau marché avec le SIPPAREC
- ➔ La Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud prenant au 01/01/2018, sur l'ensemble de son territoire, la compétence « éclairage Public et Signalisation Lumineuse Tricolore », des études seront à conduire pour établir un plan pluriannuel d'économie d'électricité

# AMELIORATION ENERGETIQUE DE LA PISCINE DU LONG RAYAGE A LISSES

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

## CHIFFRES CLES

- ➔ **387 MWh/an** fournis par l'échangeur de chaleur sur eaux usées
- ➔ Economies d'énergie estimées à **51%**
- ➔ Réduction des émissions de gaz à effet de serre d'environ **30%**



## LE PROJET

Le projet répond à 3 objectifs :

- améliorer le fonctionnement général des installations thermiques,
- accroître le confort des utilisateurs
- réduire les consommations énergétiques.

Le procédé retenu consiste à installer un échangeur permettant de **recupérer la chaleur des eaux usées**, habituellement perdue, afin de chauffer l'eau du bassin de 25 mètres et de la pataugeoire.

## LES FAITS MARQUANTS EN 2017

### ➔ Réalisation des travaux

Les travaux ont eu lieu de février à novembre 2017, pendant lesquels les chaudières ont été remplacées, l'échangeur de chaleur installé au niveau des canalisations d'eaux usées.

Les systèmes de climatisation et de régulation des équipements ont également été améliorés.

### ➔ Réouverture de la piscine début décembre 2017

# REDUCTION DES IMPACTS DES DEPLACEMENTS DES AGENTS

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

## LES OBJECTIFS

Mettre en œuvre des solutions alternatives à l'usage de la voiture et, plus globalement, des solutions en faveur d'une mobilité durable.



## LES FAITS MARQUANTS EN 2017

### ➔ Parc automobile

En 2017, l'agglomération a fait l'acquisition de 2 nouveaux véhicules électriques et 2 nouveaux véhicules hybrides

### ➔ Expérimentation du télétravail

Fin 2016, Grand Paris Sud prenant le relais des expérimentations initiées d'abord par l'ex CAECE (dès 2013) puis par l'ex CA Sénart 77 (fin 2015), a lancé une phase d'expérimentation du télétravail, à grande échelle, faisant passer le nombre de télétravailleurs, d'une quarantaine à environ 140, soit 10% de son effectif total.

Les leçons de cette expérimentation seront tirées au printemps 2018 pour déboucher sur la mise au point du cadre de droit commun sur la base duquel il sera possible de télétravailler au sein de Grand Paris Sud.

### ➔ Mise en fonctionnement d'espaces de co-working

2 espaces de co-working ont été ouverts, en 2017, aux sièges administratif et délibératif de Grand Paris Sud (à Courcouronnes et à Lieusaint) disposant respectivement de 8 et de 6 postes de travail.

Ils servent bien moins aux agents qui expérimentent le télétravail, lesquels sont plus de 99% à souhaiter cette possibilité depuis leur domicile qu'aux agents appelés à se déplacer d'un site à l'autre pour participer à des réunions de travail et intéressés de trouver un lieu où travailler dans l'attente de leur réunion ou après celle-ci, afin de ne pas perdre inutilement le temps que leur prendrait de rejoindre leur lieu habituel de travail.

## Les perspectives ou projets à venir

➔ Réaliser le bilan de l'expérimentation du télétravail et réflexion sur le cadre de droit commun